

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE TPCI 5,95% 2018-2025

DU 19 NOVEMBRE AU 10 DECEMBRE 2018



**VOUS AVEZ LES CARTES EN MAIN
POUR UN INVESTISSEMENT
SÛR ET RENTABLE !**

Cherien Agbiny

TAUX D'INTÉRÊT

5,95%*

L'AN SUR 7 ANS

*NET POUR LES RÉSIDENTS EN CÔTE D'IVOIRE

MONTANT DE L'OPÉRATION

100 MILLIARDS FCFA

PRIX DE L'OBLIGATION

10 000 FCFA

www.tresor.gouv.ci
email : info@tresor.gouv.ci



Plateau, Boulevard Cardé, immeuble SOGEFIHA • BP V 98 Abidjan
Tél.: (225) 20 30 90 20 • Fax : (225) 20 21 35 87
www.tresor.gouv.ci • email : info@tresor.gouv.ci



Représentant
du Trésor

Co-Chefs de File



EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) Ecobank
Membre du Groupe Ecobank

Syndicat de Placement : ABCO BOURSE • AFRIQUA BOURSE • AFRICAINE DE BOURSE • ATLANTIQUE FINANCE • BOA CAPITAL SECURITIES • BSC CAPITAL • BSC FINANCE & SECURITIES • BICUBOURSE • UNI FINANCES BRUNO SECURITIES • CIP BOURSE • CREDITOP COM • CIBIS BOURSE • CFC INVESTMENT CORPORATION • CREDIT FINANCE • HEBRON & CIP • BRUNO SECURITIES • SGI AGA • WAF AFRIQUA SGI • WAF FINANCE • SSI FINANCE CAPITAL MANAGEMENT • SBI SGI BERNA • SGI HALL • SGI NIGER • SGI TONO • SGIUS CAPITAL • SOGEBOURSE • UNITED CAPITAL FOR AFRICA

Cette opération a été identifiée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le N° EE/18-07



CONTENU ET MODALITES DE L'OPERATION

Montant de l'émission :

Le montant de l'émission est de 100 milliards FCFA.

But de l'émission :

L'émission a pour objet le financement des investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2018.

Nature, forme et délivrance des titres :

Les Obligations seront émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur. Elles seront obligatoirement inscrites en compte et tenues par un intermédiaire habilité au choix du porteur.

Nombre et valeur nominale des titres :

Le montant nominal indicatif de l'émission est de cent milliards (100 000 000 000) FCFA représenté par 10 000 000 d'Obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Prix d'émission :

Le prix d'émission sera de dix mille (10 000) FCFA par Obligation.

Période de souscription :

La souscription sera ouverte du 19 novembre au 10 décembre 2018 inclus. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'Emetteur après avis du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Catégorie d'investisseurs potentiels :

Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurances.

Jouissance des obligations : 13 décembre 2018

Date de règlement : 13 décembre 2018

Taux d'intérêt : 5,95% l'an

Durée : 7 ans

AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Le remboursement de l'Emprunt Trésor Public TPCI 5,95% 2018-2025 se fera par amortissement semestriel par séries égales avec deux (2) ans de différé.

Date d'échéance :

13 décembre 2025

Garantie :

La présente émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat de Côte d'Ivoire.

SURETES

Compte Séquestre :

L'emprunt est sécurisé par un compte d'amortissement (compte séquestre) qui sera ouvert au nom du Trésor Public dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera approvisionné en ressources

nécessaires au paiement des échéances.

A chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance pour mettre les fonds à la disposition du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) qui procède au règlement des différents détenteurs des titres à travers les SGI.

Mécanisme de paiement :

Un mécanisme a été mis en place pour permettre au DC/BR de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO.

Notation :

Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Régime fiscal :

Les revenus liés à ces Obligations sont exonérés de tout impôt pour l'investisseur en Côte d'Ivoire et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Tribunaux compétents en cas de litige :

La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cet emprunt.

Droit applicable :

La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

LIQUIDITE

Les Obligations issues de l'emprunt « Trésor Public de Côte d'Ivoire 5,95% 2018-2025 » bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire.

ADMISSION A LA BRVM

Cotation :

Les titres feront l'objet d'une demande d'admission à la négociation sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) au plus tard deux (02) mois après leur date de jouissance.

Co-chefs de File :

AFRICAINNE DE BOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - EDC INVESTMENT CORPORATION.

Syndicat de placement :

Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI de la zone UEMOA agréées par le CREPMF.